



Avis aux habitants

Le Contrôle des habitants de la commune de Saubraz déménage dans les locaux de l'administration de la commune d'Aubonne.

Mme Felisia Pistocco, Préposée et Mme Livia Thomi, assistante administrative, seront heureuses de vous y accueillir dès le mardi 4 décembre.

Vous pourrez y effectuer les démarches suivantes:

- · Arrivée et départ de la commune
- · Carte identité
- Renouvellement permis séjour
- · Etablissement attestation domicile
- Etc.

La municipalité

Hôtel de Ville Place du Marché 12 1170 Aubonne

<u>controlehabitants@aubonne.ch</u> Tél. 021 821 51 00 - fax 021 821 51 09 Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi 08h00 - 11h30 14h00 - 16h30

Ouverture le jeudi à 07h00



